



« QUELLES INSTITUTIONS POUR QUELLE UNION ? »

Séance du dimanche 30 mars 2008

Animateur : Bernard Volker, TF 1

Alain Le Roy, Ambassadeur chargé du projet d'Union pour la Méditerranée,

Bichara Khader, Professeur et Directeur du centre d'Études et Recherches sur le Monde Arabe Contemporain
Université Catholique de Louvain Belgique –

Pierre Moscovici, Ancien Ministre, Député du Doubs

Pierre Schapira, Chargé des relations internationales, des affaires européennes et de la francophonie (Maire de Paris), Député au Parlement européen –

Slimane Zeghidour, Journaliste spécialiste des relations Europe/Moyen-Orient

Bichara Khader

Dans le lancement de cette initiative, j'apprécie l'idée d'appartenance aux deux espaces et celle de l'égalité. Ce projet Nord-Sud a comme vertu potentielle d'empêcher la marginalisation de la Méditerranée. Dans le passé, on créait des projets du Nord pour le Sud, ce qui a été perçu comme un projet impérial, et provoqué des rejets. Le projet de N. Sarkozy a montré mis en lumière que la marginalisation de la Méditerranée est inacceptable et crée un manque à gagner pour l'ensemble de pays concernés; ainsi la diplomatie française invite à mettre la Méditerranée au centre des préoccupations. Il émet tout de même certaines réserves : Il était inutile de parler de la Turquie au discours de Toulon car la candidature turque à l'Union Européenne et l'Union pour la Méditerranée sont deux sujets différents.

Les arabes n'ont pas compris ces propos et se sont crispés. Les autorités européennes n'ont pas apprécié le fait que Nicolas Sarkozy présente le Processus de Barcelone comme et affirme que leurs efforts consentis ont été défailants. Pourquoi accabler l'Union européenne des difficultés de ce Processus ? Les pays du sud ont-ils respecté le contrat de Barcelone concernant la stabilité économique dans leurs pays, le développement et la question de la sécurité. Pourquoi on a occulté ce qui fait le noyau dur des blocages, soit le conflit du monde arabe, israélo-palestinien ? Sa résolution est incontournable. Pour preuve, la CECA et le Traité de Rome n'ont pu être signés qu'après la normalisation des relations entre les Etats européens. La présidence de N. Sarkozy était très récente lorsqu'il a lancé ce projet d'Union Méditerranéenne. Il fallait laisser le Projet pour la Méditerranée se faire avec les partenaires du sud. La Méditerranée est tenaillée par des problèmes urgents mais il ne faut pas que la tyrannie de l'urgence influence les choix. Il faut traiter les questions non pas en aval, mais étudier les projets en amont. Ce changement sémantique d'une Union de la Méditerranéenne vers une Union pour la Méditerranée correspond au passage d'une union politique vers une union de projets. J'avais souligné des réserves sur le rapport fait en octobre 2007,



auxquelles j'ai apporté des correctifs. Il s'agit là d'un rapport minutieux. On ne parle plus d'une Union de la Méditerranée, union politique, mais de l'Union pour la Méditerranée, une union de projets. On a laissé de côté la question de la Turquie. Cela me préoccupe. J'ai souligné qu'il faut faire quelque chose de complémentaire au processus de Barcelone et non contre lui. Une coopération renforcée est bien ! Apports collectifs. A Rome, il ne s'agissait plus d'une initiative de la France mais de l'UE et de l'ensemble des pays du sud. Suite au différend entre l'Allemagne et la France, celle-ci a mis de l'eau dans son vin. Sarkozy a cerné la nécessité des changements : d'abord du nom, mais aussi d'autres. Le secrétariat de la commission est chargé de préparer la déclaration pour le sommet du 13 juillet. Néanmoins va-t-elle consulter les pays du Sud ? L'Europe fait souvent les choses pour les autres mais rarement avec les autres ? Doit-on créer une Banque pour la Méditerranée ou un fond spécifique à l'Union Méditerranéenne ? A mon avis une présidence rotative risque d'éparpiller les sujets. Une présidence de deux hommes, pourquoi pas de 4 ? Le principe d'équité et d'appartenance ? Plusieurs questions n'ont pas eu de réponse. Dans mon rapport je disais « il faut plus de coopération que d'une politique de voisinage, par ailleurs le périmètre est trop large pour être efficace et avoir de l'agilité. C'est un peu vert. Il faut réfléchir. Il y a un malaise politique, des difficultés économiques, une stabilité politique dépend d'un socle commun qui permettra de renouer la confiance. La gouvernance n'est pas du NORD au SUD, mais conjointe. L'Europe doit collaborer sans velléité de donner des leçons. C'est un problème majeur. Elle doit être une locomotive pour la Méditerranée et non une charrette en tirant quelques pays seulement.

Alain Le Roy

Ce forum a montré du doigt quelques difficultés. Dans la Méditerranée chacun donne son avis, savant et pertinent. Ceci dit, il s'agit d'un peuple de 450 millions de personnes, parmi lesquelles nous sommes quelques ouvriers, qui essayons d'apporter des briques dans ce processus de construction. **Les difficultés :** Au niveau financier, on a donné quelques millions d'euros, il fallait donner davantage. Il faut parler de Droits de l'Homme, on ne peut évacuer cette question. Ne rêvons pas : tant que l'on n'aura pas trouvé un issu pour le conflit entre Israël et la Palestine, on ne pourra avancer. Jacques Attali disait a dit : « la Méditerranée est un continent violent ». Il faut y penser et chercher des solutions.

Quelles institutions pour quelle Union ? La question du nom. Il y a beaucoup de confusion. Ce titre a été pensé vers le 20 décembre, à partir de l'appel de Rome (entre Prodi, Zapatero et Sarkozy) et bien avant l'accord de Rome l'objet n'était pas l'intégration mais la coopération. Quant au périmètre : l'ensemble des pays riverains de la méditerranée plus l'ensemble des pays de l'UE, donc 43 pays plus quelques autres. La Ligue Arabe me paraît très importante comme observateur, ainsi que la l'Union Africaine. Un point fort : la Méditerranée est à nouveau au centre de la question. Après la chute du mur de Berlin, seuls les pays du l'est suscitaient l'intérêt, la Méditerranée a été négligée. L'Europe doit y investir à nouveau, là il y a un large processus de développement.

Institutions : quelle forme donner à l'Union pour la Méditerranée ? Je ne vais pas trancher les questions, j'apporte des pistes de réflexion : Il y a eu consensus pour la création de la CECA ; un traité supranational. L'Union pour la Méditerranée doit être créée le 13 juillet sous forme non pas de traité – c'est trop tôt -, mais d'une déclaration.

Gouvernance – Compromis ou pas compromis ?

On doit changer le mode de gouvernance, un projet à géométrie variable, pour corriger les limites du processus de Barcelone. Nous avons l'impression d'être cuirassés. Une co-présidence Nord-Sud ; la création d'un secrétariat permanent léger et paritaire, le Sud et le Nord ; le Conseil Européen qui allait faire une proposition doit la faire avec les pays du Sud. Est-ce que l'on va arriver à faire une CO-PRESIDENCE, comment le Sud va trouver un accord pour choisir leur président ?

Secrétariat : quel sera son rôle ? Exécution et gestion des projets ? Une préparation du sommet ? Il faut discuter de tout cela.

Agence ou pas Agence ? Dès que l'on parle d'un projet la Commission Européenne dit : attention il y a déjà quelque chose qui existe : il ne faut pas la dupliquer ! Pas de nouvelles institutions car elles existent déjà. Sauf au niveau financier : L'idée de faire une Banque Méditerranéenne « ex-nilo » ? Cette question soulève d'autres points. Ça prendra beaucoup de temps, il y a beaucoup de frais pour créer l'infrastructure, ce qui fera monter les taux des services proposés. J. Attali - à juste titre -, a parlé du projet de « la dépollution de la Méditerranée », qui est central. Mais est-ce que ce projet a de sens si à terme il devient une agence de l'eau avec un pouvoir de police ? Nous espérons qu'il ait une consultation de chaque pays du sud, les émissaires du Sud et de la France sillonnent les différents pays afin de récupérer des propositions de projets. Il faut que les pays du Sud mettent sur la table leurs propositions, leurs projets. Le débat sera ouvert à tous les pays, qui ont ou qui n'ont pas pignon sur l'eau. Les émissaires iront au sud pour prendre leurs avis. Rien n'est figé. C'est le 13 juillet que les propositions seront sur table et un compromis sera établi.

Pierre MOSCOVICI

Je ne sais pas si je vais éclairer la lanterne. Il y a un processus de projet sur la table : comment on va le faire évoluer ? Grâce à N. Sarkozy la Méditerranée est revenue au centre, sujet trop laissé de côté dernièrement. Désormais la société civile, les intellectuels, les politiques se sont emparés de la discussion. D'abord il faut tirer des leçons du passé. Le processus de Barcelone, qui n'est pas tout à fait un échec, mais qui a eu des blocages, des effets pervers. L'absence de co-décision entre l'UE et les pays du Sud a été une erreur de poids. Le conflit entre Israël et la Palestine ne facilite pas les choses, est-ce qu'un jour Israël pourra présider l'Union pour la Méditerranée ? L'idée même de partenariat entre les pays de la rive sud plus les 27 de l'UE a besoin d'une participation plus forte de la société civile, les entreprises, une meilleure visibilité pour les populations. Faire en sorte que les projets débouchent sur des choses concrètes. Il ne faut pas limiter les débats aux aspects politiques, il faut concrétiser des projets : sur l'eau, enseignement, sécurité, manque d'engagement politique ? A mon avis, cette belle idée a été promue par le Président Sarkozy mais aussi abîmée. Il a lancé l'idée de l'Union de la Méditerranée comme concurrente à l'Union Européenne, avec une même philosophie et démarche. A partir de là, une forte opposition est née. La principale erreur dans cette affaire est que nos amis Allemands ont vu une sorte de frontière qui pourrait être créée, eux d'un côté, la France et les autres pays du sud de l'autre côté. Ainsi Angela Merkel a du avoir une attitude plus dure qu'elle la voulait : sur le plan institutionnel l'Union Méditerranée et l'Union Européenne pourraient être concurrentes. Voilà pourquoi ça n'a pas fonctionné. L'Union pour la Méditerranée,

selon l'idée de Zapatero, a montré que les autres pays de l'UE n'avaient pas la même vision et analyse que la France.

Le 13 mars un compromis a changé le nom qui est aussi un changement de visé. C'est pertinent. Par ailleurs, la concession faite aux Allemandes sur la totalité des financements est trop forte. Deux directions, deux secrétariats paritaires, deux présidents alternés. Projets : développement économique, Erasmus, dépollution de la mer, comment les concrétiser ? La visée initiale de l'Union Méditerranéenne par N. Sarkozy était substitutive à l'idée de l'adhésion de la Turquie à l'UE. Aucun projet d'Union pour la Méditerranée ne doit écarter le projet d'adhésion de la Turquie à l'UE, si elle remplit les conditions pour y être. Il faut être attentif à cette question. Problèmes posés : Niveau institutionnel : 1 ou 2 présidents ? Quant au financement : une grande faiblesse consisterait à se limiter à Barcelone, il faut aller plus loin. Donc, COOPERATION RENFORCEE. D'autres pays peuvent être concernés. Il faut des financements privés. Quand on voit ce que les USA investissent au Sud. Une agence de développement privé serait une bonne piste. Pour résumer : tous les européens participent, les décisions doivent être prises entre le Nord et le Sud ; aucune hégémonie doit avoir place, là on aura un grand projet pour tous.

Slimane Zeghidour

Je partage les opinions émises. Ce qui caractérise notre Méditerranée est le rapport humain qui la compose. Les gens y voyagent, circulent. Or, dans la Méditerranée il y a une grande difficulté de circulation, non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi et beaucoup entre les pays du Sud. Les frontières entre les pays sont fermées et dans certains cas elles sont infranchissables, et rarement il y a octroi des visas. A exemple, pour les Palestiniens il est presque impossible d'aller vers d'autres pays arabes. Ce projet d'Union pour la Méditerranée doit traiter cette question, il faut que les uns et les autres puissent y circuler. Il est d'autant plus inacceptable comme situation que l'Internet et la mondialisation a rapproché les peuples au-delà de leurs frontières et qu'ils voient facilement ce qui se passe partout dans le monde.

Dans le temps il a été pensé une Union Latine Internationale, comprenant tous les pays de langue et culture latines, la plupart parlait les mêmes langues et avaient en commun la même religion. Alors, c'était comme si cette Union coulait de source. Or, j'attire l'attention sur la question concernant la **structure** à donner à l'Union pour la Méditerranée, **quel paradigme de cette Union ? Qui seront les membres ?** 8 Etats font partie de la Ligue Arabe et 8 autres de l'Union Européenne, or ils ne sont donc pas totalement libres dans leurs positions, car ils ont des engagements avec leurs partenaires ailleurs. Comment vont-ils participer de l'Union pour la Méditerranée ? **4 CONFLITS majeurs** : 1) Sahara Occidental, 2) La question chypriote ; 3) Balkans ; 4) Israël et Palestine. Ces peuples totalisent 12 millions de personnes dont le statut juridique est indéfini. Aller vers la consolidation de l'Union pour la Méditerranée pourrait aider à résoudre ce problème. Pour finir, à tort ou à raison, les gens du Sud pensent que la Turquie est rejetée de l'UE non pas parce qu'elle n'arrive pas à remplir les critères d'adhésion mais parce qu'elle est Musulmane. Si cela est vrai c'est inutile de tenter de les convaincre à adhérer à l'Union pour la Méditerranée. Pour citer un fait passé, la Grande-Bretagne a donné un avis favorable à l'entrée de la Turquie à l'Union Européenne afin que celle-ci puisse avoir une

autorité internationale, être un modèle. Si l'UE est construite sur la base d'une seule religion elle n'aura pas de crédibilité au niveau international.

Pierre Schapira

L'Union Méditerranée a été mise en évidence au cours d'une campagne électorale or elle est en construction depuis bien longtemps. Certains pensent que l'on peut surmonter des blocages politiques, créer des projets économiques, autour de l'eau, l'énergie, etc. Depuis 1995, avec le processus de Barcelone des grands projets d'infrastructure ont été évoqués. Aujourd'hui un nouvel élan depuis le 13 mars a été donné par la France et l'ensemble de l'UE. Il y a donc consensus. Quelle forme doit prendre ce partenariat renforcé ? Une coopération renforcée. Quant aux Institutions, il y en a qui existent déjà : Assemblée Parlementaire Euro-méditerranéenne, avec des députés de deux côtés, endroit où les représentants d'Israël et de la Palestine s'y retrouvent. Une conférence interministérielle est faite tous les deux ans avec signatures d'accords. Quant au financement, la Banque d'Europe a réalisé les projets. Un projet qui viendrait éluder tout ce qui a déjà été fait serait signe d'affaiblissement de ce qui a été réalisé. N. Sarkozy a laissé un flou sur ce qu'il voulait faire au niveau institutionnel. L'idée de concurrence avec l'UE a créé des problèmes. Donc, « Union pour la Méditerranée » n'a toujours pas rassuré certains partenaires. Quelques pays du Nord, ont vu dans ce projet un manque de lisibilité, si l'on ne savait pas comment concrètement le faire avancer. Il faut assurer les membres de l'UE, car l'argent est au Nord. Par ailleurs, comment ne pas impliquer les pays du Nord sur la question de l'émigration ?

Le cadre de coopération est seul à poser des piliers : économique, politique, social et culturel. Il traite les priorités essentielles, il faut renforcer donc ce pilier là. Le 13 mars a fait naître un accord auquel j'adhère. La mention au processus de Barcelone a été judicieuse pour reconnaître tout ce qui a été fait déjà. Reste savoir où siégeront les deux co-directeurs, le secrétariat. Il faut prendre des décisions avec les partenaires du Sud, sans quoi on ne pourra pas avancer. Il s'agit des peuples. Les institutions c'est bien beau, mais d'autres problèmes urgents sont à résoudre : pauvreté, chômage, éducation pour la jeunesse, manque d'investissement, intégration économique du Sud avec aussi le Sud. Un défi du millénaire c'est diviser la pauvreté par deux. Dans la méditerranée il y a le déficit d'alphabétisation, il faut donc de propositions concrètes et pragmatiques. Aller de l'avant. Cerner les questions au niveau du Nord au Sud, de ville à ville, de région à région. Pour finir, je demande une rectification à la carte, car il y a manque MALTE.

Alain Le Roy

On ne peut dire que c'est un projet de la France, mais il a fallu que soit un des pays que le mette sur la table, la France l'a fait. Il y aura un Forum autour de la Méditerranée en Algérie pour lancer un appel à des propositions.

Coopération renforcée – juridiquement on ne peut pas faire une coopération renforcée, car cela n'entrera pas dans le cadre de coopération renforcée français, mais l'on va faire des projets de coopération renforcée. L'Union pour la Méditerranée ne doit pas interférer sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE. Les négociations sont en cours. Quant à l'Union pour la Méditerranée, elle intéresse la Turquie, soit au Sud. Quant au financement : Ce ne sera pas

communautaire. L'essentiel est déjà engagé. Si l'UE peut apporter des aides, c'est bien, mais il faut qu'il y ait d'autres investissements. L'idée de J. Attali de créer une taxe maritime est intéressante. Qui va participer du sommet du 13 juillet? Où siègera le secrétariat? Ce n'est pas tranché. Mais il faut que l'animation soit dans un pays du Sud. La dépollution de la Méditerranée va demander beaucoup de financement. L'accès à l'eau potable et l'irrigation aussi. Il s'agit là de projets monumentaux. Un espace universitaire avec création d'un Erasmus Méditerranéen ainsi qu'un Master entre les Universités du Nord et du Sud sont des pistes de réflexion à être explorées. Un espace scientifique, où se croiseront les académiciens des pôles Nord et Sud – énergie, ressources pêches, écologie -, est fondamental. Et pour conclure, le projet d'une Banque Méditerranéenne, à y consacrer du temps.